Solidaires Unitaires et Démocratiques

itinéraires Sud

le journal de SUD Éducation Rhône
bimestriel ■ nouvelle série ■ n° 113 septembre-octobre

SOUFFRANCE AU TRAVAIL :
QUAND L'INSTITUTION NOUS MALTRAITE, LE COLLECTIF NOUS PROTÈGE !

Depuis plusieurs années, sous l'impulsion des différents ministres, les politiques menées conduisent à isoler chaque personnel sur son poste de travail, à le culpabiliser, à lui faire perdre le sens qu'il trouve au travail, à le charger de tâches qui ne sont pas le cœur de son métier, à l'exposer à des relations hiérarchiques pressantes et pathogènes et, surtout, à le rendre seul responsable des dysfonctionnements du système.

Cette transformation de l'organisation du travail, menée à un rythme accéléré, est directement responsable de la souffrance au travail des personnels et ses effets sont dévastateurs. On pense bien sûr à Christine Renon, directrice d'école à Pantin (93), qui s'est suicidée dans son école samedi 21 septembre 2019. Mais son geste n'est malheureusement pas isolé : des enseignant·e·s du premier et du second degré de Toulon, Marseille, Nice, Béthune, Villeneuve-Saint-Germain, Béziers...

En moyenne, ce sont 334 enseignant·e·s qui mettent fin à leurs jours chaque année (données de l'INSERM, 2002), et moins de 2% de ces suicides sont médiatisés.

Face à cette hécatombe, l'administration se défausse systématiquement de ses responsabilités, expliquant le geste de ces collègues par des « fragilités » et des « problèmes personnels ». Il est demandé aux enseignant·e·s de reprendre le travail et de ne surtout pas faire de vagues, il est demandé aux parents d'amener leurs enfants à l'école. Mais les enquêtes des CHSCT ne suivent pas et l'organisation du travail n'est pas remise en cause.

Devant cette situation alarmante, il est nécessaire de faire front collectivement et d'utiliser les outils disponibles pour se défendre. La rentrée 2019 laisse certes un goût amer, mais la morosité ambiante ne doit pas nous faire courber l'échine. Dans chaque établissement, les équipes pédagogiques sont fortes si elles pensent collectivement. Faisons confiance aux projets et aux initiatives proposées pour continuer à se faire plaisir sur nos lieux de travail.

En attendant rendez-vous ici :

AGENDA

► **21 octobre**: rassemblement contre les féminicides. Place Louis Pradel à 18h30 (un lundi sur deux).

► **4 novembre**: rassemblement contre les féminicides. Place Louis Pradel à 18h30.

► **13 novembre**: RIS SUD/CGT à 13h30 à la Bourse du travail

► **14 novembre**: AG SUD éducation Rhône de 9h à 17h au local de Solidaires.

► **Dès le 5 décembre**: tous et toutes en grève pour les retraites.

SUD Éducation ■ 125 rue Garibaldi ■ 69006 Lyon
04 72 37 79 47 ■ sudeduc69@sud-arl.org ■ n°CPPAP : 0920 S 05020

SUD Éducation est membre de l'Union Syndicale Solidaires

Réforme des retraites
SUD éducation appelle à la mobilisation

Comme toutes les réformes des retraites depuis 1993, la nouvelle réforme annoncée est présentée comme inéluctable. Le gouvernement prétend qu'il y a trop d'inactifs, que le déficit ne cesse de se creuser, et que sans réforme le régime de retraite risque de s'effondrer.
Le gouvernement présente l'allongement de la durée de vie comme un problème, dont la solution toute trouvée est le recul de l'âge du départ en retraite ou la baisse des pensions. Pourtant, nous vivons dans un pays où plus de gens travaillent qu'il y a 40 ans et qui produit plus de richesses chaque année.

PLUS ÉGALITAIRE LA RÉFORME ?

Le gouvernement présente sa réforme comme un système prétendument « universel », et donc plus juste. Pourtant les hauts salaires bénéficient toujours d'avantages fiscaux qui leur permettent une épargne individuelle et ainsi de compléter leur pension par capitalisation (avantage déjà prévu par la loi PACTE).

Le nouveau système veut passer pour équitable puisqu'un euro cotisé donnerait les mêmes droits pour tou-t-es. Mais si chacun-e pourra connaître ce qu'il-elle cotise, la valeur du point au moment de la liquidation sera, en réalité, différente d'une année sur l'autre, parce que la volonté de maintenir la part de richesse produite consacrée aux pensions devra rester constante (moins de 14 % du PIB) alors que le nombre de retraité-e-s va augmenter.

Des pensions programmées à la baisse

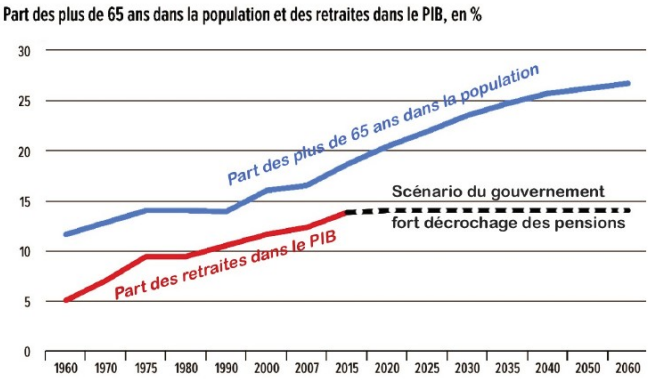

MOBILISONS-NOUS !

PAR LA GRÈVE

DANS L'UNITÉ

DANS LA DURÉE

éducation Sud Solidaires Union syndicale

UNE RÉFORME PERDANT-PERDANT

La prise en compte de la totalité de la carrière dans le calcul de la pension (au lieu des 6 derniers mois dans la Fonction publique ou des 25 meilleures années dans le privé) aggravera la situation de celles et ceux qui ont des carrières discontinues (emploi précaire, chômage, temps partiel …). Les femmes en particulier seront les premières victimes de cette réforme, en raison d'un salaire moyen plus faible sur l'ensemble de la carrière et de période non travaillées plus longues.

Dans la Fonction publique, l'intégration promise des primes dans le calcul de la pension pénalise les corps où les primes sont faibles voire quasi inexistantes, comme c'est le cas chez les enseignants-e-s (en particulier du premier degré). L'injustice est si flagrante que Macron lui-même a jugé utile de préciser qu'il y aurait des ajustements dans la prise en compte de leurs salaires (par la création nouvelles primes notamment). Il s'agit bien de déminer à l'avance ce sujet explosif. Ne nous laissons pas berner !

Cependant, aucune solution concrète n'est proposée. Le dernier rendez-vous salarial dans la Fonction Publique (2 juillet 2019) a réaffirmé qu'il n'y aurait pas de revalorisation salariales, ce qui n'augure rien de bon. Les annonces ridicules de Blanquer lors de sa conférence de presse de rentrée sur les rémunérations ne rassureront évidemment personne.

Enseignant-e à la retraite :

-300 EUROS EN MOYENNE PAR MOIS APRÈS LA RÉFORME

NOS REVENDICATIONS

⇨ 37,5 années de cotisations pour toutes et tous, public comme privé, et départ en retraite possible dans tous les cas à 60 ans à taux plein

⇨Taux de remplacement net de 75% pour toutes et tous les pensionné-e-s

⇨Pour des emplois stables à temps complet, contre toutes les formes d'emplois précaires, suppression des exonérations de cotisations accordées au patronat.

⇨Maintien et amélioration du système par répartition. Suppression de tous les avantages fiscaux et sociaux pour les fonds d'épargne salariale, assurance-vie et autres fonds de pension.

⇨L'égalité entre les hommes et les femmes au travail comme dans la retraite

Contre la réforme des retraites, SUD éducation appelle à :

⇨se réunir en Assemblées générales, heure d'information syndicale

⇨participer aux actions et manifestations décidées en AG ;

⇨se mettre en grève et manifester

éducation Sud Solidaires

bulletin d'adhésion 2019/2020

NOM Prénom

adresse
postale

téléphone

mail
personnel

lieu de travail
et adresse

corps

discipline
ou spécialité

❑ titulaire ❑ non-titulaire

échelon

❑ temps complet ❑ temps partiel

montant de la cotisation annuelle

date

signature

J'autorise SUD éducation Rhône à faire figurer ces informations dans les traitements et fichiers informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6 janvier 1978 (Loi Informatique et Libertés). Je prends note que mes coordonnées postales seront transmises à la Fédération des syndicats SUD éducation pour l'envoi du journal national. Je garde tout droit d'accès à ces informations ainsi que la possibilité de révoquer la présente autorisation en m'adressant au syndicat.

Les deux tiers de la cotisation syndicale sont déductibles du montant de vos impôts si vous êtes imposable – ou vous sont reversés en crédit d'impôt si vous ne l'êtes pas. Chaque année, un reçu fiscal est envoyé aux adhérentEs courant avril. Le montant de nos cotisations syndicales est progressif : il représente annuellement 3 à 15 % d'un salaire net mensuel.

montant des cotisations 2019/2020

salaire net mensuel	cotisation annuelle	taux sur salaire net	salaire net mensuel	cotisation annuelle	taux sur salaire net
0 à 300 €	9 €	3 %	+ de 2 000 €	196 €	9,80 %
300 à 600 €	24 €	4 %	+ de 2 100 €	214 €	10,19 %
600 à 900 €	45 €	5 %	+ de 2 200 €	233 €	10,59 %
+ de 900 €	49 €	5,44 %	+ de 2 300 €	253 €	11 %
+ de 1 000 €	58 €	5,80 %	+ de 2 400 €	274 €	11,42 %
+ de 1 100 €	68 €	6,18 %	+ de 2 500 €	295 €	11,80 %
+ de 1 200 €	79 €	6,58 %	+ de 2 600 €	317 €	12,19 %
+ de 1 300 €	91 €	7 %	+ de 2 700 €	340 €	12,59 %
+ de 1 400 €	104 €	7,43 %	+ de 2 800 €	364 €	13 %
+ de 1 500 €	117 €	7,80 %	+ de 2 900 €	389 €	13,41 %
+ de 1 600 €	131 €	8,19 %	+ de 3 000 €	414 €	13,80 %
+ de 1 700 €	146 €	8,59 %	+ de 3 100 €	440 €	14,19 %
+ de 1 800 €	162 €	9 %	+ de 3 200 €	468 €	14,62 %
+ de 1 900 €	179 €	9,42 %	+ de 3 300 €	495 €	15 %

ensuite, ajouter 15 € de cotisation par tranche supplémentaire de 100 € de revenu.

Rédiger le(s) chèque(s) à l'ordre de SUD éducation Rhône et adresser votre paiement au 125 rue Garibaldi 69006 Lyon.

Pour un paiement échelonné, préciser au dos des chèques les dates d'encaissement souhaitées.

Adhérer au syndicat est un acte volontaire : nous ne recourons donc pas au prélèvement bancaire. Il est néanmoins possible de régler sa cotisation par virement : dans ce cas, contacter le syndicat.

plus d'info sur notre site sud-arl.org

itinéraires Sud

le journal de SUD Éducation Rhône

SUD Éducation ■ 125 rue Garibaldi ■ 69006 Lyon
téléphone : 04 72 37 79 47 ■ 09 50 34 97 32
sudeduc69@sud-arl.org ■ sur la Toile : http://sud-arl.org
https://www.facebook.com/sudeduc69/
https://twitter.com/69_education

Fédération des syndicats SUD Éducation

17 boulevard de la Libération ■ 93200 Saint-Denis

téléphone : 01 42 43 90 09 ■ fax : 01 42 43 90 32

fede@sudeducation.org ■ sur la Toile http://www.sudeducation.org

bimestriel ■ nouvelle série ■ n° 113
septembre - octobre 2019

itinéraires Sud
le journal de SUD Éducation Rhône
125 rue Garibaldi
69006 Lyon

LYON 08 PPDC
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

DÉPOSÉ LE 11/10/2019
à distribuer avant le 16/10/2019

SOMMAIRE

page 1. Edito

page 3. Tract retraites

page 4. bulletin d'adhésion

journal imprimé par nos soins

directeur de la publication :

P. Bouvard

n°CPPAP : 0920 S 05020

prix : 2€, abonnement : 9€

éducation Sud

membre de l'Union Syndicale Solidaires